

A l'occasion de son Assemblée Générale, Fibois 06/83 organise un colloque intitulé « Eléments de structuration de la Filière bois entreprise »

COMPTE RENDU

Une assemblée générale sympathique, partenariale et très conviviale

C'est à l'occasion de son assemblée générale que Fibois 06/83, l'interprofession de la filière bois des Alpes Maritimes et du Var, a organisé un colloque au sein de la commune de la Trinité. Cet événement a réuni une cinquantaine de personnes dans la salle du conseil municipal. L'assemblée générale fut sympathique, partenariale et très conviviale. Elle a permis aux adhérents de l'interprofession de faire un point sur les actions réalisées par l'association au cours des deux dernières années mais également d'avoir une vision du programme d'actions prévues pour l'année 2008.



De la Gauche vers la droite : Hayeth Sidhoum, chargée de mission Fibois 06/83, Gaston Francon, président de l'Association des Communes Forestières des Alpes Maritimes, également Maire de Saint Martin de Vésubie et Conseiller Général, Jean Louis Scoffré, Maire de la Trinité, Paul Coulomp, Président de Fibois 06/83 et chef d'entreprise, André Jauffret, Trésorier de Fibois 06/83 et chef d'entreprise.

Un discours du Président engagé et une vision dynamique de l'année à venir

Le président de l'interprofession, M. Paul Coulomp, de la scierie Coulomp et fils, a exprimé son souhait de continuer à travailler en étroite collaboration avec les divers acteurs de la forêt pour promouvoir et développer l'utilisation du matériau bois dans la construction. Il a également mentionné le souhait de l'interprofession de mettre l'accent dans les années à venir sur l'emploi et la formation dans les métiers du bois. « Les entreprises sont aujourd'hui prêtes à s'engager à travers des chartes de partenariat avec les organismes de formation, à prendre des jeunes adultes en formation au sein des entreprises » a-t-il souligné, ajoutant également que l'interprofession se devait d'informer les jeunes sur ces métiers.



Le président de Fibois a terminé son allocution en s'adressant aux entreprises pour leur rappeler que fibois 06/83 était également là pour les aider dans diverses tâches : les informer de la législation sur différents thèmes liés à leur secteur d'activité, aider au montage de dossiers de demande d'aides financières pour l'acquisition de matériel ou la modernisation de leurs entreprises...

Au cours de cette assemblée, un nouveau bureau a été élu ainsi qu'un nouveau conseil d'administration

dont on peut dire que de l'ensemble des collègues liés à la filière bois sont représentés : les entreprises, la forêt privée, les communes forestières, les architectes spécialisés dans la construction bois, la fédération des bâtiments et des travaux publics, les organismes de formation...

Le maire de la Trinité : ardent défenseur du matériau bois

Le Maire de la Trinité, Jean Louis Scoffié a souligné qu'il était fier d'être impliqué dans l'organisation du salon « construire en bois », événement unique dans le département. Il a exprimé son souhait de pouvoir continuer à s'impliquer de la sorte pour promouvoir l'utilisation du matériau bois dans la construction et pour son développement.

Les Communes forestières, partenaire incontournable de l'interprofession

Le président de l'association des communes forestières des Alpes Maritimes, Gaston Franco, également Maire de Saint Martin de Vésubie et Conseiller Général a pris la parole pour rappeler les progrès et l'engagement du département sur la question du bois énergie (sept établissements scolaires chauffés au bois, la mise en place de mécanismes d'aides et de subventions pour promouvoir ce type d'énergie...) . Il rappelle l'implication des communes forestières pour fournir des bois locaux en quantités suffisantes aux scieries, pour développer la vente de bois façonnés dits « bord de route » et pour valoriser au mieux la ressource ligneuse locale durablement.

Gaston Franco conclue, en mentionnant son souhait pour l'année à venir de réaliser les états généraux de la forêt, avec les principaux partenaires de la filière (Fibois 06 et 83, Forêt Privée, Communes Forestières, ONF...) pour la mise au point et la réalisation d'un plan d'action cohérent, complémentaire et lisible sur trois ans.

Le colloque « Eléments de structuration de la filière bois entreprise », jugé utile pour les entreprises

Après l'Assemblée Générale Ordinaire de Fibois 06/83 et une pause bien méritée pour l'assistance, le colloque « Eléments de structuration de la filière bois entreprise » a pu commencer. L'objectif de ce colloque étant de donner aux entreprises des deux départements des éléments de réponses sur des thèmes en lien direct avec la structuration de leur entreprises.

Une interprofession de la filière bois active, au service des entreprises et de la valorisation du matériau bois

Deux interventions concernant le programme d'action de l'interprofession ont permis de brosser une image des actions réalisées, en cours et à entreprendre par la structure.

Le salon « construire en bois », événement unique dans le département

André Jauffret, Trésorier de l'association et chef d'entreprise (la scierie Jauffret et Fils de Drap) est très impliqué dans l'organisation du salon « construire en bois ».

Il rappelle le bilan du salon organisé en 2007 : 5500 visiteurs, des exposants de milieux professionnels divers, une sensibilisation au matériau bois et aux économies d'énergie, des informations thématiques à destination tant des professionnels que du grand public, avec des conférences sur des sujets liés au bois dans la construction, une information fournie par divers acteurs de la forêt, des architectes, la presse spécialisée.

Il précise que ce salon, unique dans les Alpes Maritimes, est le fruit d'un partenariat efficace entre la Mairie de la Trinité et Fibois 06/83, d'un engagement fort des partenaires institutionnels et financiers (Etat, Région, conseil généraux des Alpes Maritimes et du Var, Crédit Agricole) et qu'il ne pourrait avoir lieu sans une forte mobilisation des adhérents.

M. Jauffret souligne qu'une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des exposants et des visiteurs et que l'analyse des résultats de cette enquête a d'ores et déjà permis de préciser les points à améliorer pour la prochaine édition prévue en 2009.

Fibois 06/83, un programme d'actions riche et dense

La chargée de mission de l'interprofession, Hayeth Sidhoum, a fait un tour d'horizon des actions mises en place par l'association durant ces deux dernières années.

Elle a précisé que l'objectif de l'association était de contribuer à mieux structurer la filière bois des deux départements, le Var et les Alpes Maritimes, par exemple en fournissant aux entreprises une aide technique sur des thèmes particuliers tels que la certification PEFC ou le marquage CE ou une aide au montage de dossier de demande de subventions pour l'acquisition de matériel.

Tenir à jour un annuaire des entreprises, informer et sensibiliser le grand public sur le matériau bois ou sur les métiers de la filière, fournir une information plus spécialisée ou plus pointue aux entreprises en mettant en place une veille documentaire sur la législation régissant

le fonctionnement de la filière ou en organisant un programme événementiel annuel...autant de missions dont Fibois 06/83 a la charge.

Dans le domaine de l'emploi et de la formation, elle a rappelé que l'année 2007 avait été riche. En effet, Fibois 06/83 est impliqué en tant que maître d'œuvre dans une étude/action dont les maîtres d'ouvrage sont l'Etat, le Département des Alpes maritimes et la Région.

Dans le cadre de ce projet, Fibois a fait appel aux cabinets conseil X-aequo et Efficiences ressource.

L'emploi et la formation, des sujets d'importance pour l'avenir de la filière

Caryl Buton, responsable du cabinet conseil X-Aequo, rappelle les objectifs de l'étude/action sur l'emploi et la formation dans les métiers du bois. Les maîtres d'ouvrage de cette étude, réalisée en accompagnement des Projets du Pôle d'excellence Rural Filière Bois, sont : le département des Alpes Maritimes, la Région et l'Etat à travers la Direction Départementale du Travail et de la Formation Professionnelle.

Les objectifs sont d'anticiper les besoins en terme d'emplois et de compétences dans la filière bois pour proposer un plan d'action.

Un état des lieux a été réalisé sous forme d'enquêtes auprès des entreprises et des organismes de formation. Ce travail s'est voulu participatif. En effet, des tables rondes, des entretiens en vis à vis et un partenariat avec l'ADASEA sur le thème de la pluriactivité agricole ont été réalisés.

Caryl Buton constate que les entreprises sont en difficulté en terme de recrutement, même si les prévisions restent faibles dans les trois ou dix années à venir. En effet, les métiers de la filière sont rudes et semblent manquer d'attrait auprès des jeunes.

Il apparaît que les entreprises concernées pourraient se trouver en difficulté dans les années à venir, du fait d'une concurrence de plus en plus forte et du problème lié à la transmission et à la succession de l'activité.

Les enquêtes montrent que les entreprises qui font appel à la formation sont rares du fait d'une méconnaissance des aides existantes mais également d'un manque de temps. Elles montrent également que les besoins en formations initiales (scierie par exemple) sont importants.

Parmi les actions préconisées, la mise en place de cycles de formation continue sur site et le renforcement de la formation initiale.

Caryl Buton précise que l'étude est dans sa phase finale et qu'un plan d'actions précis sera présenté en comité de pilotage qui réunira divers partenaires en février 2008.

Les aides aux entreprises de la filière, un outil indispensable de structuration des entreprises

Jacques Levert, chef de service par intérim du Service de la Forêt et du Bois de la DRAF, fait une présentation sur le thème des aides aux entreprises.

Pour les exploitations forestières et dans le cadre du « Plan de développement Rural et Hexagonal », des aides à des taux de 20 à 30 % du montant nécessaire à l'acquisition ou à la réalisation des travaux de modernisation des entreprises peuvent être obtenues. Ces aides proviennent de l'Etat et de l'Europe et sont confortées par les aides des institutions territoriales, Conseil Général des Alpes Maritimes, Conseil Général du Var et Région.

Monsieur Levert précise que pour les scieries, il existe également des aides à un taux de 15 % fournies par l'Etat, la Région et les Conseils Généraux des Alpes Maritimes et du Var.

Il termine son allocution rappelant que les dossiers sont à retirer au sein des services en

charge de la Forêt dans les institutions concernées mais qu'il est également possible de s'adresser à Fibois 06/83 pour les obtenir, pour avoir des précisions sur les procédures ou pour bénéficier de l'aide au montage de dossier.



Jacques Levert, chef de service par intérim du Service de la Forêt et du Bois de la DRAF

Etat du marquage CE dans les deux départements du Var et des Alpes Maritimes

Monsieur Vernay, chercheur au Cirad de Montpellier et consultant pour le CTBA, travaille notamment sur le marquage CE. Il a été convié par Fibois à venir nous faire un état des lieux du marquage CE dans les deux départements du Var et des Alpes Maritimes.

Il a commencé sa présentation en rappelant que les lettres CE étaient apposées sur un produit pour montrer qu'il répondait aux exigences de toutes les directives européennes. C'est pour le client un gage de qualité minimum et de sécurité. Il indique aux états membres que le produit peut circuler librement sur le marché unique européen.

Le fabricant se doit évidemment de respecter certaines exigences essentielles telle que la résistance mécanique, la stabilité du produit ou la sécurité en cas d'incendie.

Monsieur Vernay mentionne la responsabilité du Fabricant qui se doit de respecter certaines exigences : avoir un système d'attestation, par exemple, imposé pour le produit et son usage, faire la preuve des performances annoncées, assurer la mise en place d'un contrôle de production en usine...

Monsieur Vernay précise que le marquage CE représente certes des contraintes pour les entreprises, mais que ce label est d'ores et déjà et de plus en plus souvent mis en avant comme un argument commercial de qualité par les entreprises engagées dans la démarche.

Il précise que pour lui c'est une démarche absolument nécessaire pour l'avenir de la filière.

Sur la question des échéances, il rappelle que si la date limite de la mise en place du marquage CE sur les sciages à usage structurels est retardée au 31 août 2008, le décret en lui-même reste inchangé.

Il rappelle l'urgence pour l'ensemble des entreprises des deux départements de se mettre aux normes et pour celles qui n'auraient pas finalisé la démarche, l'importance de trouver très vite des solutions aux problèmes posés par la mise en œuvre concrète du marquage CE au sein des entreprises.

Rédacteur :
Hayeth SIDHOUM
Chargée de mission FIBOIS 06/83
Nice Leader - Immeuble Apollon
62, rte de Grenoble
06200 Nice
tel : 04.97.18.60.00 poste 50 25 50
Fax : 04.93.83.28.43
email : fibois06et83@orange.fr